

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 16 (1919)  
**Heft:** 6

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
D <sup>r</sup> ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

---

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 5.10, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 6.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

---

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A.,**  
**Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.**

---

SEIZIÈME ANNÉE

N° 6.

JUIN 1919

---

SOMMAIRE. — † Aloïs Nerger et Paul Monnier, par C. BÉGUIN. — Sucre pour abeilles. — Conseils aux débutants pour juin, par SCHUMACHER. — Nouvelles des sections. — La production de la cire par les abeilles, par D. A. DAVIS (tiré de l'*American Bee Journal* d'octobre 1918), traduit par Mme Ed. BERTRAND. — L'essaimage et le renouvellement des reines, par Jean AEBY. — Introduction des reines, par Louis-S. FUSAY. — Assemblage de petits cadres. — Rapport présidentiel. — Rapport sur le contrôle du miel en 1918, par Aug. CHAPUISAT, chef du contrôle. — Concours de ruchers en 1918 : Rapport du président du jury. — Le sucre et les abeilles, par Henri BOREL, vétérinaire. — Les gratte-ciel, par J. KELLER. — Réponse à la question de M. G. Corthay, par E. STEINER. — Campbrioleur amateur de miel, par GRISEL. — Dons reçus.

---

## † ALOÏS NERGER, PAUL MONNIER

Au commencement du mois de mai, on annonçait que notre sociétaire M. Aloïs Nerger, horticulteur à Colombier, s'absentait pour consulter les hautes sommités médicales au sujet de la maladie dont il souffrait ; peu de jours après, nous apprenions son décès.

Le 11 courant nous rendions les derniers devoirs à notre collègue M. Théophile Monnier, à Cornaux : l'un et l'autre de nos sociétaires

trop tôt enlevés à l'affection des leurs comme au labour qu'ils poursuivaient pour le bien de tous.

A. Nerger, horticulteur très entendu, venait en aide à l'apiculture en conseillant et recommandant la plantation de plantes à fleurs mellifères.

Théophile Monnier, depuis quelques années, s'adonnait à l'apiculture mobiliste, espérant développer ce goût au sein du beau paysage de Cornaux. Le mal dont il souffrait a devancé la réalisation de ses espérances et c'est à sa famille qu'il laisse le soin de continuer le travail commencé.

Nous présentons aux familles affligées l'expression de notre profonde sympathie.

*C. Béguin.*

---

## SUCRE POUR ABEILLES

---

Contrairement à nos prévisions et à nos espérances, nous restons encore sous le régime de la carte de sucre et par conséquent des bulletins de souscription de sucre pour abeilles. Nous rendons nos membres attentifs au formulaire contenu dans ce numéro, ainsi qu'aux prescriptions et délais à observer.

*Le Comité de la Romande.*

---

## CONSEILS AUX DEBUTANTS POUR JUIN

---

Miracle, miracle ! C'est le mot qui est sorti de maintes lèvres d'apiculteur dans cette première quinzaine de mai. Le 1<sup>er</sup> mai, c'était la neige et dans certains endroits, sans aller bien haut, il en tombait assez pour forcer à ouvrir les chemins. Le 3 mai, tout se transformait, le 4 et les jours suivants c'était fête au rucher et beaucoup ont placé des hausses dans cette première semaine. Pour ce qui nous concerne, nous avons attendu davantage, car nous tenons à des corps de ruches bien approvisionnés, mais le 12 mai il fallait décidément donner de la place aux plus fortes.

Ainsi, à quelques jours de distance, la neige puis le miel, c'est merveilleux. Rien d'étonnant à ce que les apports aient été très sérieux : Par un coup de baguette d'une puissance extraordinaire, le printemps a fait éclore tout à la fois : les dents-de-lion, les cerisiers, les poiriers, pour ne parler que des plus gros bouquets, se sont ouverts presque en même temps, puis les pommiers, les colzas ont suivi immédiatement. Il fallait bien cette richesse de calices innombrables ouverts

à nos abeilles, cette incomparable féerie de nuances et de parfums, pour compenser la faiblesse générale des colonies. Tandis que d'autres années à pareille époque on compte 7, 8, 9 cadres de couvain, cette fois-ci beaucoup d'apiculteurs nous confirment l'observation faite : interruption prolongée de la ponte pendant le mois d'avril, et par conséquent affaiblissement très marqué des colonies dont beaucoup n'étaient pas plus fortes au 5 mai qu'au 5 avril.

C'est donc une fois de plus qu'il nous faut dire : Prépare bien tes colonies, fais tout ton possible, mais pour la récolte, tu l'auras si... un autre plus puissant que toi le veut bien.

Qu'y a-t-il à faire, mon cher débutant, en juin ?

Tout d'abord donner de la place ; espérons que ce sera une nécessité, bien agréable d'ailleurs. Placez vos rayons de hausse bien régulièrement ; s'ils sont épais vous n'avez plus que 9 à en mettre (pour hausse D.-B.) et même nous avons des hausses qui n'en reçoivent que 8 de ces beaux rayons dodus et lourds. Si vous allez constater les progrès, l'avance de la hausse, n'envoyez que très peu de fumée ; si vous y allez très délicatement ce n'est même pas nécessaire.

Ce sera une autre affaire quand il faudra enlever la hausse pour l'extraction du miel. Utilisez le chasse-abeilles ; nous ne nous lasserons pas de le répéter ; cela épargne l'apiculteur et les abeilles... et les passants ou les voisins. Utilisez aussi le complément ou l'obturateur du chasse-abeilles, ce qui évitera aussi bien des manipulations. Vous n'attendrez pas en juillet ou août pour extraire ce miel de dent-de-lion et de cerisier, car il cristallise rapidement dans les rayons.

Vous n'attendrez pas non plus que la récolte soit complètement terminée, pour vous occuper des essaims naturels que vous avez eus, ou pour faire un essaim artificiel avec votre ou vos meilleures souches. Pratiqué ainsi à temps, avec de *fortes* colonies dont on ne tire qu'un seul essaim, auquel on donne des soins suivis, l'essaimage artificiel nous a toujours donné de magnifiques colonies à l'automne, tant pour la souche que pour le rejeton et pour les belles cellules royales que l'on peut ainsi se procurer facilement. On a abusé, comme de bien d'autres bonnes choses, de l'essaimage artificiel et c'est ce qui l'a discrédité bien à tort.

Essayez aussi les fécondations de reines en nuclei ; c'est vraiment intéressant, passionnant même de suivre ces choses et de les essayer soi-même on apprend davantage que de trop nombreuses lectures mal digérées et non pratiquées.

Et si la récolte vous favorise, vous serez reconnaissants et penserez à nos diverses œuvres, en particulier encore à celle de l'asile

de la Mothe. Faire du bien double ses propres joies et relève l'homme à ses propres yeux.

Un dernier mot : vos heures de loisir que vous passerez au rucher, passez-les en contrôlant les notes que vous aurez prises en lisant. Relisez votre « Conduite » ou votre « Langstroth », Dadant, ou tel autre ouvrage ; là au rucher, le livre devient vivant ; il devient un ami avec qui l'on discute, observe, admire, et vos découvertes... envoyez-les au *Bulletin* qui sera tout heureux de leur donner le jour, ainsi que la gloire à leur auteur.

Daillens, 19 mai.

*Schumacher.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### *Fédération vaudoise d'apiculture*

Voici la composition de son comité pour l'exercice 1919-1920 :

Président : A. Porchet, inst., Ropraz ;

Secrétaire : A. Valet, inst., Denens ;

Caissier : Elie Péclard, apicult., Bex.

### *Fédération des apiculteurs jurassiens.*

Dans sa séance du 24 avril écoulé, la réunion des comités des sections de la Fédération a appelé Ernest Meyrat, instituteur, à Orvin, au poste de préposé à l'assurance contre la loque en remplacement de M. Seidler, démissionnaire.

Le nouveau préposé prie tous les membres de la Fédération de bien vouloir s'acquitter de leurs cotisations pour 1919 jusqu'au 30 juin prochain (compte de chèques IV a 427). Au 1<sup>er</sup> juillet, il sera pris remboursement sur tous les retardataires, en se basant sur le nombre de ruches indiqué dans les demandes de sucre du printemps.

Les membres qui n'ont pas encore fait visiter leurs ruchers par un surveillant de la loque sont invités à le faire tout de suite. Messieurs les surveillants ont à fournir au soussigné un certificat de santé pour les abeilles des nouveaux sociétaires. Ceux-ci ne feront partie de la caisse d'assurance qu'après avoir rempli cette condition et après s'être acquittés de leur cotisation (10 centimes par ruche). Messieurs les présidents des sections sont invités à veiller à ce que tous leurs membres observent ce qui précède, afin que des irrégularités ne se produisent pas.

Au 30 avril, l'actif de notre caisse d'assurance se montait à 917 fr. 85. C'est peu, mais nous ajouterons que l'année passée il a été versé à trois apiculteurs des indemnités pour une somme de 463 fr. 60. Depuis son existence, notre caisse d'assurance a déjà rendu d'excellents services ; elle mérite que nous la soutenions régulièrement par nos cotisations ; la solidarité ne doit pas être un vain mot dans notre Fédération.

*E. Meyrat.*

## LA PRODUCTION DE LA CIRE PAR LES ABEILLES

par D. A. DAVIS

Tiré de l'*American Bee Journal* d'octobre 1918.

Il y a de nombreuses théories sur ce sujet. Quelques-unes des mieux établies sont : 1° Qu'un nouvel essaim fera de la cire et bâtira des rayons dès son entrée dans sa nouvelle ruche si elle n'en contient pas. 2° Que la cire est sécrétée par des glandes qui existent ordinairement par quatre paires sur le côté ventral intérieur des ouvrières et qu'elle arrive au dehors à travers les très fines perforations des plateaux qui recouvrent chaque glande. En arrivant au contact de l'air, la cire liquide se durcit et devient comme une écaille d'un blanc de perle.

Comme on le sait la cire n'est produite que par les ouvrières. Les surfaces qui la sécrètent peuvent être vues facilement si l'on examine la surface ventrale de leur abdomen. En la pressant un peu on constate que chacune des quatre dernières plaques ventrales ou sternales est divisée en deux régions, une postérieure projetant un bord distinctement poilu et une antérieure qui est ordinairement recouverte par la plaque précédente la plus voisine. Cette région antérieure est partagée par une crête médiane en deux places ovales irrégulières très distinctes qui reposent ainsi sur chaque côté de la ligne médiane ventrale. Ces places sont les plaques sur lesquelles les écailles de cire se forment. Chacune des quatre dernières plaques sternales porte deux plaques à cire ce qui en fait huit en tout.

Les glandes qui sécrètent la cire reposent sur le plancher de l'abdomen immédiatement au-dessus et en contact avec les plaques. Leur sécrétion traverse la plaque et se dépose sur sa surface externe où elle se durcit au contact de l'air et forme un couvercle qui graduellement augmente d'épaisseur à mesure que la cire continue de passer à travers les pores. De cette façon les écailles moulées sur les huit plaques à cire correspondent à celles-ci comme forme et comme nombre.

Dans la position naturelle chaque écaille est logée entre la plaque et la plaque sternale voisine qui la recouvre. Elle est ainsi fixée comme dans une poche et bien protégée contre les chocs extérieurs. Lorsque l'abeille étend son abdomen les bords d'arrière des écailles peuvent être vus sortant de leur poche et si les écailles deviennent très épaisses elles poussent au dehors les plaques formant couvercle.

Les abeilles ouvrières se gorgent de miel avant de commencer l'opération de la sécrétion et se groupent en masses denses pour

obtenir une chaleur suffisante à la transsudation de la cire et la formation des écailles.

On a beaucoup discuté sur la quantité de miel ou de sucre nécessaire à la formation de la cire. On a dit que pour obtenir une livre de cire les abeilles pouvaient consommer de 5 à 40 livres de miel !

Nous avons constaté que pour faire une livre de cire les vieilles ouvrières emploient plus de miel que celles d'âge moyen et beaucoup plus que les jeunes.

Une colonie moyenne sans conditions exceptionnellement bonnes de temps ou de température, consomme une moyenne de 7 kilos 516 grammes environ pour sécréter une livre de cire. Lorsqu'on vend celle-ci à 2 fr. 08 la livre <sup>1</sup> ce chiffre est bien loin d'atteindre le coût de sa production, même si on l'obtient avec du sucre d'un prix bien moins élevé que le miel <sup>2</sup>.

Ci-après le compte rendu des expériences faites et des données obtenues avec des tables établies pendant les expériences.

Le 17 septembre 1917, cinq colonies d'abeilles furent secouées sur des feuilles de rayons à couvain dans des ruches qui ne contenaient pas une seule goutte de miel. La seule cire présente était celle qui avait été employée pour faire la fondation. Les colonies n<sup>os</sup> 1, 3 et 5 étaient moyennes avec égale quantité d'abeilles, jeunes, vieilles et d'âge moyen.

La colonie n<sup>o</sup> 2 avait un grand pourcentage de jeunes abeilles ouvrières sorties dans les deux dernières semaines.

La colonie n<sup>o</sup> 4 était composée surtout de vieilles abeilles de six semaines à deux mois ; très peu de jeunes fraîchement sorties.

Chaque colonie fut pesée au commencement et à la fin de chaque expérience.

Trois autres colonies de la même force environ furent laissées à elles-mêmes dans le même endroit et ne servirent pas aux expériences.

Un sirop de sucre fait de quatre parties en poids de pur sucre granulé et de trois parties en poids d'eau froide fut préparé et on le donna régulièrement aussi vite que les abeilles pouvaient le prendre.

Les colonies non nourries ni dérangées se trouvaient avoir perdu une moyenne de 1 kilo 446 grammes pendant les vingt-cinq jours que dura l'expérience et comme elles élevèrent pendant ce temps à

<sup>1</sup> Pour les prix, nous parlons de ce qui se passe en Amérique.

<sup>2</sup> Au prix que le miel a atteint dans notre pays cette année de 6 fr. 50 le kilo, on tomberait dans des prix absurdes pour une livre de cire, soit 48 fr. 75. Le traducteur a dû supprimer un passage de l'auteur américain dont le raisonnement se basait sur de tout autres prix que les nôtres.

peu près autant de couvains que les colonies sous observation, ce chiffre fut celui du miel employé pour nourrir le couvain pendant cette période.

Après que l'expérience du nourrissage fut terminée on fit l'extraction de quelques-uns des rayons bâtis pendant ce temps et on les fondit pour évaluer exactement la quantité de cire qui avait été ajoutée aux feuilles de fondation de 57 gammes et aussi pour se rendre compte de la contenance en eau du sirop de sucre interverti. Il fut avéré que le sirop de sucre contenait la même quantité d'eau que le miel en dépit de la froideur de la saison. Pour la production de la cire on constata qu'il fallait ajouter une moyenne de 28 grammes de cire par cadre muni de feuilles de fondation de 57 grammes pour pouvoir bâtir les rayons complets jusqu'aux bords et ceux-ci reçoivent de plus en plus de cire, d'année en année, pendant qu'ils sont en usage.

Tous les chiffres que nous donnons peuvent variés au printemps ou en été quand les conditions de temps sont particulièrement favorables aux travaux des abeilles et à la construction des rayons.

Table n° 1.

Poids des ruches et abeilles après avoir secoué celles-ci sur les feuilles de fondation et avant de nourrir.

Colonies	1	2	3	4	5
Kg.	15,150	14,438	13,704	10,896	12,740

Table n° 2.

Nourriture par un sirop contenant : 1 kg. 816 grammes de sucre dans 3 kg. 178 grammes sirop: Poids de ce sirop seulement qui sert à nourrir.

Colonies	1	2	3	4	5
Kg.	18,894	18,894	17,476	18,894	18,894

Table n° 3.

Poids final des colonies qui ont été nourries à la fin d'une période de vingt-cinq jours.

Colonies	1	2	3	4	5
Kg.	23,434	23,120	20,654	18,866	20,212

Table n° 4.

Nombre de rayons bâtis complètement pendant la période de nourrissage sur les fondations fournies.

Colonies	1	2	3	4	5
Rayons	6	7	6	5½	7

\*

Table n° 5.

Nombre de kilos de sucre requis pour produire une livre de cire.

Colonies	1	2	3	4	5
Kg.	7,460	5,840	7,376	9,080	9,970

Moyenne : 7 kg. 516.

Dans la table n° 1 on peut remarquer que les poids initiaux des colonies après avoir été secouées sur des fondations varient beaucoup. Cette variation est due à la grandeur différente des ruches plus qu'à la différence du nombre des abeilles.

*Note.* — M. Dadant, le rédacteur de l'*American Bee Journal*, ajoute que malgré les intéressantes expériences racontées par M. David, la question n'est pas tout à fait élucidée, car il y a des conditions de température de temps et de circonstances qui peuvent faire varier le résultat final.

(Traduit par Mme Ed. Bertrand.)

## L'ESSAIMAGE ET LE RENOUELEMENT DES REINES

Chacun sait que dans la règle l'essaim primaire possède la vieille reine, or, il arrive souvent que cette reine déjà âgée, épuisée par une forte ponte de printemps, n'arrive pas à mener l'essaim à bien, ou si elle y parvient, elle s'épuise ; au printemps suivant, on est en présence d'une non-valeur et la récolte est manquée. Ce fait est d'autant plus fréquent que souvent la colonie lance un essaim pour se débarrasser de sa reine trop âgée, mais il est rare que l'essaim remplace cette reine, au reste ce serait un retard considérable.

Le procédé suivant est simple, mais en général trop peu utilisé par les apiculteurs.

Il consiste à tuer la vieille reine avant la sortie de l'essaim ; il ne faut pas attendre que les cellules royales soient operculées car on risquerait d'arriver trop tard. Le premier essaim sort quelques jours plus tard avec une jeune majesté, il est en général plus fort.

Il va sans dire que cela demande un peu de travail, mais il en vaut la peine pour obtenir des reines de première qualité, élevées dans une colonie décidée à ce travail à l'époque naturelle de l'élevage des reines.

Jean Aeby.

## INTRODUCTION DES REINES

---

La question de l'introduction des reines dépend beaucoup du degré de pratique de l'opérateur. L'apiculteur de carrière connaît ses colonies, dont les caractères varient passablement ; quelques-unes sont très douces et se prêtent à toutes manipulations, tandis que d'autres demandent certaines précautions. Toutefois, l'introduction des reines qui a déjà causé bien des déboires et provoqué pas mal de discussions, est chose plus simple que les apiculteurs ne l'ont prétendu jusqu'à présent. Qu'il n'y ait jamais de déception dans ce genre d'opération, il ne faudrait pourtant pas le jurer, quand il s'agit d'imposer un fait à un être quelconque et que cet être est maître de la situation, il y a toujours à compter avec son caractère et ses dispositions. Mais d'après mes expériences, je n'ai trouvé aucun procédé réussissant mieux que celui que j'ai adopté définitivement. On sait qu'une ruche bourdonneuse n'accepte jamais une reine. Ce mot jamais n'est plus la vérité. L'année dernière une colonie dans cet état a parfaitement accepté une reine, introduite sans compliments tout simplement en la présentant devant le trou de vol le soir lorsque tout est tranquille dans la ruche. Ce n'est pas un conseil que je donne, si je cite cet exemple c'est pour prouver que si une ruche bourdonneuse a pu accepter une reine de cette manière, une colonie à l'état normal l'acceptera bien.

Je recommande en tous cas de ne pas faire subir aucune opération à la reine, ni couleur, ni couper les ailes et pas même la toucher. Mettez-la en cage et présentez-la au trou de vol en ouvrant la cage lorsque tout est absolument tranquille. Il va sans dire que s'il y a dans la ruche des alvéoles en formation, il faut les avoir détruits dans la journée et s'il s'agit de changer une reine, tuez la vieille et rendez son corps à la ruche dans la matinée, et le soir à la nuit, vous présenterez la nouvelle. Si la colonie est d'un caractère difficile, enlevez la reine le matin et mettez immédiatement la nouvelle au sommet de la ruche et vous la reprenez une heure ou deux avant la nuit, de manière que les abeilles ne soient pas dérangées au moment de la présenter au trou de vol. M. Maquinghen en a présenté neuf l'année dernière de cette manière et toutes ont été acceptées ; avec d'autres procédés il n'a pas réussi. Pour tout ce qui touche aux choses vivantes, animaux ou végétaux, écarter-vous le moins possible du naturel.

*Louis-S. Fusay.*

---

## ASSEMBLAGE DE PETITS CADRES

M. J. Bally, à Glion, nous communique son moyen d'assembler les  $\frac{1}{4}$  de cadre qu'on utilise lors de l'élevage des reines, en boîtes à fécondation. La traverse supérieure du  $\frac{1}{4}$  de cadre a une fente allongée, à chaque extrémité, dans laquelle vient se prendre une goupille fendue, que l'on plie à l'équerre ; on donne un quart de tour aux deux goupilles de chaque cadre et ainsi le porte-rayon est fixé solidement au cadre tout en permettant un démontage facile et rapide.

(*Réd.*) Sur notre demande, M. Bally a bien voulu ajouter les précisions qui suivent :

Je réponds à vos questions concernant mon système de suspension des petits cadres dans les ruchettes d'élevage. D'abord les goupilles fendues dont je me sers est un article courant dans le commerce, c'est la goupille mécanique (fendue) de 3 mm. de diamètre sur 25 mm. de long, tête comprise. Les fentes pratiquées dans la traverse du haut de chaque petit cadre mesure 3 mm. de large et 15 à 16 mm. de long. Pour entailler ces extrémités que je fais avec une scie fine, je prépare d'abord un gabarit aux mêmes dimensions que la latte supérieure ou inférieure du petit cadre dans laquelle je fais une première entaille bien juste aux dimensions indiquées plus haut. Ce gabarit sera de bois dur et si la fente gabarit tombe sur un bon nœud il sera d'autant plus durable. Ayant toutes mes petites lattes sciées bien de longueur, j'en prends une et applique dessus mon gabarit bien à fleur en tous sens et appuyé contre une table-établi ou mieux un étau, je suis de ma lame de scie soit à gauche soit à droite la fente modèle jusqu'à la profondeur voulue. La petite languette restant au milieu est franchie avec une petite lame de canif enfoncée des deux côtés ou avec un petit ciseau très étroit. Les porte-rayons sont faits de liteaux de 8 × 25 mm., de préférence en bois dur : chêne, fayard, frêne ou autre ; je choisis ces bois pour éviter l'enfoncement de la tête de la goupille. On peut très bien se servir de sapin, dans ce cas il faut prévoir une petite rondelle sous la tête de la goupille. Avoir soin de percer les trous de 3 mm. dans ces petits rayons bien au centre de la latte et tombant au milieu de la longueur de la fente. Pour cette opération je fais également un guide gabarit, afin que toutes les pièces soient bien interchangeables. Toutes mes lattes porte-rayons sciées de longueur et percées, je place une goupille dans chaque trou et possédant une pièce en fer de l'épaisseur des lattes des petits cadres, je coude à l'équerre les goupilles, une moitié à

gauche, l'autre à droite ; la pièce de fer servant à couder les goupilles a une fente de 3 mm., vous saisissez son emploi. Avec un peu d'adresse on fabrique aisément toutes ces pièces et les porte-rayons peuvent servir des années en cas d'expédition de ruchettes à retourner. J'avais ces années passées des porte-rayons munis de deux vis à fixer sur les petits cadres, mais c'est un peu long à placer et après un long usage, les vis ne tiennent plus. Les intéressés qui ne pourraient pas se procurer goupilles, fer plat muni de sa fente, pourront les obtenir auprès du soussigné, qui fournira également porte-rayons montés de leurs goupilles coudées, ainsi que d'autres renseignements, si désirés ; pour cela, joindre un timbre pour la réponse.

Je crois, cher Monsieur, vous avoir donné tous les détails nécessaires et vous pourrez en tirer le plus sommaire pour le publier dans le prochain numéro du *Bulletin*, si c'est encore assez tôt. J'ai encore une autre innovation que je ferai connaître plus tard, attendons les résultats pratiques avant d'en faire la description.

---

## RAPPORT PRÉSIDENTIEL

---

Messieurs les délégués et chers collègues,

Pour la 42<sup>me</sup> fois les délégués de la Société romande d'apiculture sont réunis en assemblée plénière.

Vous êtes venus nombreux participer à ces assises et je vous en remercie.

A tous je souhaite la plus cordiale bienvenue.

Je salue surtout avec beaucoup de plaisir les délégués de nos sections benjamines et je les félicite d'avoir rallié leurs groupes sous le drapeau de la Romande. Souvenons-nous, amis et collègues apiculteurs, que dans l'union sera notre force et que nos efforts dirigés vers un seul but auront raison de bien des résistances.

Malheureusement, Messieurs, l'année qui vient de s'écouler n'a pas été toute de joie, et nous avons eu à enregistrer bien des décès.

Le comité de la Romande a perdu un de ses membres : M. Burdet, qui, depuis de nombreuses années, apportait toujours régulièrement ses bons conseils. C'était une figure sympathique, fidèle à toutes nos assemblées. La section de Bière a perdu son président, M. le pasteur Subilia. Vous avez lu dernièrement la biographie apicole de M. de Siebenthal ; pour ne citer que ceux-là. Tout comme les autres classes de la population, les apiculteurs ont aussi payé leur tribut à la Patrie par la grippe.

A tous ces collègues qui nous ont précédés, adressons encore une pensée ; et pour honorer leur mémoire, je vous invite, Messieurs, à bien vouloir vous lever.

Je commence ce rapport par la phrase qui termine l'excellent article de M. Farron, publié en décembre :

« Ah ! ce fut une bonne année que celle qui vit la retraite des barbares et où il y eut tant de miel. »

Oui, ce fut une bonne année que 1918 ; la terre généreuse de toutes parts prodiguait ses largesses. Et quand, comme couronnement de cette année bénie, nous avions la perspective de fêter joyeusement l'armistice que le monstre terrassé venait demander à ses maîtres ; alors que nos cœurs pleins d'allégresse au son des cloches françaises annonçant leur victoire, en communion de pensées avec nos voisins, et tout à la joie d'entrevoir la fin de l'horrible carnage, nous étions prêts à laisser déborder nos cœurs, le vrai ennemi de la Suisse veillait ; faisant fi de toutes nos traditions, foulant aux pieds la plus ancienne des Constitutions, une bande d'inconscients, jaloux sans doute des bienfaits de la terre, faisaient éclater la grève générale.

Cet acte criminel, qui restera sans doute impuni, souillera à jamais le drapeau suisse. Lequel de vous, Messieurs, pourrait oublier ces tristes journées de novembre ?

Combien nombreux sont, en Suisse, nos collègues restés victimes de ces actes insensés.

Oui, les journées de novembre ont terni d'une ombre de tristesse les bienfaits que cette année 1918 s'était plu à nous donner.

Après le danger du dehors, le danger intérieur, et combien plus angoissant. Est-ce à dire que nous devons nous morfondre en lamentations stériles ?

Non, Messieurs, laissons les morts pleurer leurs morts, et nous qui aurons le privilège de jouir des bienfaits de cette année bénie, soyons reconnaissants.

Que la charité préside à toutes nos actions. Si nous arrivons par cette charité à conserver à la veuve et aux orphelins ce rucher que le disparu aimait tant, ne sera-ce pas pour nous la meilleure récompense ?

Nous aurions voulu, pour sortir un peu de la monotonie de nos séances, préparer une discussion sur tel ou tel sujet d'actualité, ce qui nous aurait permis d'organiser une réunion d'une journée entière avec un programme de travail un peu plus varié.

En consultant nos statuts, nous avons vu qu'en ce faisant on empiétait sur le programme de l'assemblée générale.

Or, pendant cinq ans, les circonstances pénibles dans lesquelles nous nous trouvions ne nous ont pas permis d'organiser cette grande réunion des apiculteurs romands.

Pendant cinq ans, avec raison, vous avez estimé que nos cœurs ne pouvaient être entièrement à la joie d'une fête.

Aujourd'hui, vous allez à nouveau vous prononcer sur cette grave question, toute d'actualité pour cette Société romande que nous aimons et que tous nous voulons grande et prospère. Espérons que les moyens de transport ne seront plus une entrave à cette manifestation des apiculteurs romands, attendue si impatiemment par quelques-uns.

Rendant compte de l'activité de notre comité pendant l'année écoulée, nous devons vous dire qu'il s'est réuni aussi souvent qu'il l'a jugé opportun en tenant compte des difficultés, du coût des transports et de l'éloignement de ses membres. Votre bureau s'est réuni plus souvent ; quelquefois il a dû prendre des décisions d'urgence. Mais vous pouvez être assuré que dans toutes les décisions prises, tous les membres de notre comité ont toujours eu à cœur l'avenir de la société.

Je ne voudrais pas empiéter, et laisse à notre vaillant caissier le plaisir de vous communiquer notre situation financière.

Tout ce que je puis vous dire c'est que notre Société se sent devenir quelque'un, parce qu'elle a maintenant un peu de « foin dans ses bottes ».

A part les séances administratives, notre bureau a cru devoir prendre l'initiative de réunir tous les présidents de sections à une assemblée, très bien revêtue du reste, tenue à Yverdon le 21 septembre.

Cette réunion, motivée par des questions qu'il importait de discuter et de trancher avant la fin de l'année, a laissé le meilleur souvenir s'il faut en croire quelques lettres que nous avons reçues à ce sujet.

Ils s'agissait tout d'abord d'harmoniser la perception de nos contributions avec l'année comptable, d'organiser une souscription de miel en faveur de nos soldats malades. Au commencement de septembre, nous recevions du Directeur de la Croix-Rouge suisse un appel nous disant que les besoins étaient grands. Pouvions-nous être sourds ? Non, comme d'habitude, la charité romande s'est bien montrée ; nombreux sont les soldats qui ont pu apprécier le miel donné généreusement.

Nos collègues de la Suisse centrale et orientale ont aussi eu le geste large. Ils ont, nous dit-on, réuni près de 6000 kilos de miel pour être distribué à nos soldats.

Pour notre Romande, M. Clément, chargé de réunir les dons, nous dit que la souscription a produit 1162 kg. plus 120 fr. en argent. Ces totaux ne sont pas définitifs ; ils se sont notablement augmentés.

Ce miel a été envoyé tout d'abord à M. le colonel Bohni, médecin en chef de la Croix-Rouge à Berne, puis, lors de la mobilisation de grève, M. Clément en a envoyé directement un peu partout où se trouvaient nos soldats.

Nous sommes heureux de la pleine réussite de cette souscription ; cela nous prouve que, à l'encontre de ce que disaient certains journaux parlant du sucre pour abeilles, les apiculteurs ne sont pas des égoïstes. Nos meilleurs remerciements à tous les donateurs, ainsi qu'à M. Clément qui a bien voulu se charger de recueillir et de comptabiliser les dons.

La question de souscription et répartition du sucre a également été reprise et discutée dans cette séance.

Pour donner suite aux vœux émis, nous nous sommes efforcés de renvoyer, dans la mesure du possible, aux présidents respectifs des sections les demandes qui nous sont parvenues, sans cependant refuser les demandes tardives. Celles-ci sont de moins en moins nombreuses ; ainsi pour cette dernière souscription se sont-elles réduites à une cinquantaine. Il dépend beaucoup du flair et du doigté de MM. les présidents de réunir tous les bulletins.

Lorsque le sucre sera redevenu une denrée de libre commerce, et que nous n'aurons plus à traiter avec l'office fédéral, si nous devons continuer l'achat en société, nous pourrions alors être beaucoup plus sévères ou impitoyables envers ceux des apiculteurs qui se tiendront à l'écart ; et nous pouvons dire à M. Clément qu'à ce moment-là, nous serons très heureux de nous décharger d'un service qui n'aura que trop duré.

D'une manière générale nous constatons que la question sucre a été la cause principale de l'augmentation de nos membres.

Sensiblement tous les apiculteurs que notre groupement intéresse, viennent se rallier à l'essaim. Quant à vouloir forcer des gens qui, pour une raison ou pour l'autre, n'en éprouvent pas le besoin, ce serait aller à l'encontre du but.

Certes nous avons fait à ce sujet pour les propriétaires d'abeilles isolés ce qu'ils n'auraient probablement pas fait pour nous. Soyons donc reconnaissants de ce que le groupement nous a rendus meilleurs, et si nous voulons qu'on respecte nos idées, respectons aussi celles des autres. Ceci dit, nous considérons le débat sur ce sujet comme clos. Nous n'y reviendrons que pour la question de principe.

Et maintenant si nous passons rapidement en revue les rapports

qui nous sont rentrés, 28 sur 32, nous voyons tout d'abord avec beaucoup de satisfaction l'augmentation rapide de nos sociétaires. Nous nous plaisons à croire que la vigoureuse impulsion qui a été donnée à notre Société ne s'arrêtera pas en si bonne voie. Nous comptons actuellement 3700 abonnés réguliers au journal, espérons qu'avant la fin de l'année nous pourrions compter 4000, puisque les augmentations annoncées pour 1919 sont de 470. Il ne faudrait cependant pas prendre ce chiffre comme définitif, pas plus du reste que ceux qui vont suivre, puisqu'il nous manque les rapports de quatre sections et que quelques-uns des rapports reçus ne donnent pas de chiffres.

Il est cependant intéressant de savoir qu'il y a encore dans les territoires de la Romande, environ 3000 propriétaires d'abeilles possédant environ 12,000 ruches qui n'ont pas encore jugé à propos de se rallier à l'un de nos groupements.

Dans ces chiffres nous remarquons le canton de Fribourg avec 5 à 600 propriétaires et 4000 ruches ; Valais avec 560 et 2000 ruches ; la région du Jura nord vient ensuite avec 300 et 1200 ruches. Dans le canton de Vaud, les chiffres qui nous frappent particulièrement sont ceux de la section de Morges avec 200 propriétaires et 1500 ruches. Je répète que ces chiffres n'ont rien d'officiel, car il y a de fortes probabilités que le même propriétaire ait été recensé plusieurs fois.

Cependant, quoiqu'il soit réjouissant de constater le progrès réalisé, il n'en reste pas moins vrai qu'il y a encore beaucoup à faire, et nous ne saurions assez insister auprès des comités pour qu'ils concentrent tous leurs efforts à grouper autour de la grande ruche romande toutes ces abeilles égarées. *(A suivre.)*

## RAPPORT SUR LE CONTROLE DU MIEL EN 1918

1918 a été une année mellifère comme depuis longtemps l'on n'avait plus vu de pareille.

Malgré cette abondance de nectar la participation au contrôle a été très faible.

44 apiculteurs seulement, possédant 731 ruches, ont fait contrôler 13,655 kg. se répartissant ainsi :

Sections	Apiculteurs	Kg.	Ruches
Grandson Pied du Jura	38	9,380	543
Les Alpes	5	3,075	147
Ergüel Prévôté	1	1,200	41
Total	44	13,655	731

soit une moyenne par ruche de 18,6 kg. et par apiculteur de 310,3 kg.

Tous les échantillons présentés ont été admis.

Le rapport de la section de Grandson mentionne avec satisfaction qu'il y a progrès sur les années précédentes au point de vue limpidité, propreté et maturité, conséquence de l'application du contrôle. Aucune observation n'est faite sur les cinq échantillons fournis par la section des Alpes. Le jury de la section Erguel-Prévôté considère le miel présenté comme absolument pur et qu'il est de toute qualité, tant sous le rapport du goût que de l'arôme, que, cependant, il aurait gagné en limpidité et en transparence s'il avait été en repos plus longtemps.

Il est curieux de constater que la moyenne par ruche varie de 2,1 kg. à 35 kg. dans la section de Grandson et 5 kg. à 22,8 kg. dans la section des Alpes. D'où provient cette grande différence ? Entre apiculteurs d'une même région, où les conditions atmosphériques sont à peu près les mêmes, cela doit être, il nous semble, une question de flore et tout particulièrement par les soins plus ou moins entendus consacrés au rucher. A noter que l'apiculteur qui a obtenu une moyenne de 35 kg. a fait 6 réunions.

Cette moyenne de 18,6 kg. fournie par 44 apiculteurs seulement, ne permet malheureusement pas de se rendre compte exactement de la récolte. C'est regrettable que le nombre des participants au contrôle soit si faible. Avec une participation du 50% seulement des membres de chaque section, nous arriverions avec le concours de la Société suisse des amis des abeilles, où le contrôle fonctionne mieux que chez nous, à connaître d'une façon plus sûre la récolte mellifère en Suisse, ce qui aurait son importance pour le placement avantageux de nos miels.

Voici, d'après la *Revue suisse des marchés agricoles*, organe de l'Office central de renseignements sur les prix de l'Union suisse des paysans, à combien se sont montées au cours des ans derniers, les récoltes moyennes des colonies contrôlées en Suisse allemande. A titre de comparaison nous mettons en regard à partir de 1912, où le contrôle a été institué, les moyennes obtenues en Suisse romande :

	S. A.		S. A.	S. R.		S. A.	S. R.
1907	11,1 kg.	1911	15,7 kg.		1915	9,9 kg.	12,5 kg.
1908	6,3 »	1912	6,3 »	10,0 kg.	1916	5,2 »	14,4 »
1909	19,0 »	1913	4,6 »	13,7 »	1917	8,0 »	15,6 »
1910	7,6 »	1914	4,1 »	8,5 »	1918	19,8 »	18,6 »

Il va de soi que si l'on envisage la récolte mellifère du pays tout entier, elle se trouve un peu inférieure à celle des colonies contrôlées.

Voici, en tenant compte de ce fait, à combien est évaluée la récolte-suisse de miel :

1911	27,000 qm.	1915	19,800 qm.
1912	9,000 »	1916	9,000 »
1913	4,500 »	1917	14,600 »
1914	4,000 »	1918	31,200 »

Ces chiffres sont aléatoires. Pourquoi ? Parce que les ruches contrôlées sur lesquelles on se base pour l'évaluation de la récolte sont encore en trop petit nombre. Nous venons de dire que chez nos Confédérés allemands le contrôle fonctionne mieux que chez nous ; cela est vrai, cependant nous n'avons pas sous les yeux le nombre des ruches contrôlées chaque année. Plus le pour cent sera élevé, plus l'on se rapprochera de la réalité.

Puisque l'on ne peut songer au contrôle obligatoire et que le contrôle facultatif ne rencontre pas plus d'enthousiasme, nous devons chercher ailleurs pour obtenir une statistique qui serait des plus intéressante.

Nous nous permettons d'exprimer notre opinion.

Il faudrait envoyer à temps voulu, dans un des numéros du *Bulletin*, une carte imprimée sur laquelle chaque membre de la Romande aurait à cœur d'indiquer le nombre de ses ruches hivernées, le nombre de kilogrammes de miel récoltés et aussi le nombre d'essaims qu'il serait intéressant de connaître. Une personne désignée, à laquelle tous les renseignements devraient être retournés dans un délai fixé, établirait les moyennes obtenues par régions (sections).

Nous serions, de cette manière, renseignés exactement sur le nombre de kilogrammes de miel et d'essaims obtenus chez les sociétaires.

En tenant compte des ruches des non-sociétaires, chiffres qui sont connus par le recensement, nous obtiendrions des chiffres, non pas exacts, mais se rapprochant sensiblement de la réalité.

C'est un vœu que nous émettons en priant le comité de la Romande de l'examiner et cas échéant le soumettre à l'assemblée des délégués.

Aclens, le 16 janvier 1919.     : Aug. Chapuisat, chef du contrôle.

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1918

### *Rapport du président du Jury.*

Le Bas-Valais, désigné pour le concours, comprend les districts de Conthey, d'Entremont, de Martigny et de Monthey. Cette contrée, toujours mellifère, l'a été exceptionnellement cette année, comme du reste presque toute la Suisse.

Les apiculteurs qui se sont fait inscrire pour le concours, au nombre de 20, habitent des localités très distantes les unes des autres, ce qui occasionne au jury de longues courses et une grande perte de temps. Toute une semaine a été consacrée aux visites, et partout les jurés ont rencontré des apiculteurs satisfaits et des ruchers prospères, ce qui n'avait pas toujours été le cas les années précédentes.

Des 20 inscriptions reçues, une n'a pu être admise parce que trop tardive et une seconde a été rayée de la liste, l'apiculteur s'étant désisté au dernier moment.

Le jury était composé de M. H. Gay, désigné par la section valaisanne, de notre président, M. Mayor et du soussigné. Pendant une journée M. Gay s'est fait remplacer par M. Vuadens, à Monthey. En outre il a été accompagné pendant les deux premières journées de travail par M. Chapuis, notaire à Chexbres et membre actif de notre Société.

Nous avons eu à examiner 455 colonies d'abeilles se répartissant comme suit :

175 colonies logées en Dadant-Types,	dans	7 ruchers
200 » » » Dadant-Modifiées,	»	11 »
26 » » » Layens	»	2 »
20 » » » autres systèmes	»	1 »
6 » » » Bosset	»	1 »
24 nuclei	»	4 »
4 ruchettes	»	2 »

Les apiculteurs qui ont participé au concours sont :

- M. Heyraud, à St-Maurice, avec 17 colonies et 12 nuclei ;
- M. Rithner, à Outre-Vièze, avec 21 colonies et 3 nuclei ;
- M. Dellèze, à Muraz, avec 15 colonies ;
- MM. Trottez frères, à Monthey, avec 28 colonies ;
- M. Défago, à Illiez, avec 29 colonies ;
- M. Genoud, à Massonger, avec 20 colonies et 7 nuclei ;
- M. Vuadens, à Monthey, avec 15 colonies ;

- M. Barmans, à Epinassay, avec 20 colonies ;
- M. Rappaz, à Vernayaz, avec 17 colonies ;
- M. Maret, à Vernayaz, avec 23 colonies et 2 nuclei ;
- M. Dorsaz, J.-M., à Martigny-Ville, avec 42 colonies ;
- M. Arlettaz, à Liddes, avec 20 colonies ;
- M. Dorsaz, F., à Martigny-Croix, avec 22 colonies, 2 nuclei et 3 ruchettes ;
- M. Sauthier, à Charrat, avec 14 colonies ;
- M. Berthousoz, à Primploz, avec 65 colonies ;
- M. Papilloud, à Avent, avec 19 colonies ;
- M. Gaillard, à Ardon, avec 16 colonies ;
- M. Copt, à Saillon, avec 24 colonies.

Ces apiculteurs sont classés : 8 en première catégorie ; et 10 en seconde.

Les récompenses ont été décernées comme précédemment, soit :

de 111 à 120 points,	médaille d'or ;
» 101 » 110	» médaille d'argent ;
» 91 » 100	» médaille de bronze ;
» 80 » 90	» mention honorable, sans médaille.

Les visites ont eu lieu entre le 21 et le 28 juillet.

Le rucher de M. Heyraud compte 17 colonies logées en D.-T. et 12 nuclei élevés dans un pavillon construit spécialement pour la production des reines. Cet apiculteur n'avait pas l'intention de participer au concours, car, ne disposant que de fort peu de temps, il n'a pu mener son rucher selon son désir. C'est pour donner l'exemple, pour se conformer aux désirs qui lui ont été adressés que son rucher a été inscrit.

Les ruches de notre collègue sont belles, populeuses, propres et en pleine récolte. L'élevage des reines à l'air de bien marcher et de donner satisfaction à l'apiculteur. Nous admirons encore les fondations de rayons en celluloïde, préconisées par M. Heyraud et nous souhaitons qu'il convertisse beaucoup de monde à ses idées, ce serait la fin du règne des fils de fer. Cette installation est un peu sommaire. La provision de beaux rayons doit faire envie à bien d'autres que nous. Les annotations, éparées dans plusieurs carnets, remontent à quelques années en arrière. La comptabilité est élémentaire. L'outillage complet. Les hausses ne reçoivent jamais plus de 8 à 9 rayons ; leur épaisseur empêche la reine d'y pondre. Les visites sont faites avec un peu de nervosité qui doit parfois indisposer les abeilles. Le miel a un goût de châtaigne prononcé.

Le jury accorde :

Populations	9	Habitations	9	Miel	9
Bâtisses	9	Propreté	8	Cire	10
Reines, couvain	10	Matériel	7	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	7	Ensemble	9

Total : 104 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille d'argent et 10 fr. en espèces.)

M. Eugène Rithner, à Outre-Vièze, est encore un débutant, quoiqu'il ait commencé à s'occuper d'apiculture en 1910. Mais il est passé maître dans la partie. Avec lui on se sent en sûreté devant une ruche ouverte, c'est à peine si les bestioles s'aperçoivent qu'elles sont dérangées. Le rucher, transporté depuis peu de son ancien emplacement dans la campagne paternelle, fait fort bonne figure près du nouveau bâtiment ; il a un aspect d'ordre et de propreté qui prévient en faveur de l'apiculteur. Les colonies sont splendides ; les rayons, tous jeunes, bien construits, sont soigneusement débarrassés des ponts que les abeilles y construisent. Les hausses sont bondées et l'apport abondant. Le miel est brun et a un goût de châtaigne, moins accentué que chez notre collègue Heyraud. L'outillage est complet, avec un maturateur neuf en bois de tilleul. La provision de rayons est déjà respectable. Il n'y a pas de comptabilité, des annotations seulement, nous le regrettons, car nous savons que ce rucher est d'un bon rendement pour son propriétaire.

Il lui est accordé :

Populations	40	Habitations	40	Miel	9
Bâtisses	10	Propreté	10	Cire	8
Reines, couvain	10	Matériel	9	Notes, comptabilité	9
Provisions	10	Manière d'opérer	10	Ensemble	9

Total : 111 points.

(Diplôme de I<sup>re</sup> catégorie, médaille d'or et 15 fr. en espèces.)

Le rucher de M. le curé Délèze, à Muraz, à sept kilomètres de Monthey, est dans un lieu privilégié, avec de grasses prairies, des forêts et des haies à proximité. S'il était mieux suivi il rapporterait encore davantage. Pour le moment, la récolte bat son plein, l'extraction est commencée et M. Delèze est satisfait. Nous voudrions qu'un peu plus de soins soient donnés aux ruches et aux abeilles ; une petite réparation, faite en temps opportun, en évite une grande plus tard. Dans quelques ruches il y a trop de place pour les abeilles et dans d'autres elle manque, ce à quoi on peut remédier par des planches de partition et de nouvelles hausses. Les ruches qui ont

essaimé, de même que les essaims, demandent des soins qui leur font défaut. Si nous avions un conseil amical à donner à M. Dellèze, nous lui dirions de ne pas trop agrandir son apiar avant d'avoir toute l'expérience voulue (il a débuté il y a trois ans). En apiculture, il ne faut négliger aucune colonie et, si le temps est limité, savoir se restreindre. Les manipulations sont faites avec douceur. Matériel complet, notes pour chaque colonie et comptabilité très bien tenue, comme nous aimerions en rencontrer partout. Miel un peu foncé, propre, avec un petit goût de châtaigne. Cire assez belle.

Le jury lui donne :

Populations	7	Habitations	5	Miel	9
Bâtisses	7	Propreté	6	Cire	8
Reines, couvain	8	Matériel	8	Notes, compt.	10
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	6

Total : 92 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille de bronze.)

Les frères Trottet, à Monthey, ont leurs 28 colonies en trois ruchers très rapprochés. Dans un pavillon sont les Layens ; plus haut, six ruches Bosset et un peu en arrière, dans les vignes, dix Dadant. La récolte n'est pas extraite, ce qui fait que les ruches regorgent de miel. Les Layens sont trop rapprochées les unes des autres, ce qui en rend la visite difficile. Ces apiculteurs ne sont pas du tout satisfaits de leurs ruches Bosset et n'en recommandent pas l'emploi. Tant que ces habitations ne contiennent pas d'abeilles, elles sont faciles à manier ; mais une fois habitées et propolisées, il devient presque impossible de s'en servir. En décollant planches et rayons on provoque des secousses qui occasionnent de nombreuses piqûres. MM. Trottet frères ont un grand commerce, et le temps leur manque parfois pour visiter leurs colonies, aussi les travaux ne sont-ils pas toujours exécutés en temps opportun. Plus de visites habitueraient les insectes à l'homme, les rendraient moins agressifs. En outre, une certaine nervosité dans les visites fait que les mouvements sont un peu brusques, qu'il y a des secousses, des heurts qu'il faut éviter, car ils *engringent* les abeilles. La propreté dans les ruches, l'espace normal des rayons, leur renouvellement, sont des devoirs importants de l'apiculteur. Il serait aussi préférable d'avoir un seul modèle de ruche. Quelques notes sont prises par-ci par-là. La comptabilité est rudimentaire et trop récemment faite. Le matériel n'existe pas au complet. Le miel goûté est bon. Quelque peu de cire.

Il leur est donné :

Populations	9	Habitations	9	Miel	8
Bâtisses	9	Propreté	7	Cire	8
Reines, couvain	8	Matériel	8	Notes, comptabilité	7
Provisions	10	Manière d'opérer	8	Ensemble	8

Total : 99 points.

(Diplôme de I<sup>re</sup> catégorie, médaille de bronze.)

Nous terminons cette première journée par la visite du rucher de M. Vuadens. Les 15 ruches D.-B. dont il est composé sont dans un jardin et orientées au sud, à l'exception de quatre, abritées par des buis et des sapins et orientées à l'est. La récolte du miel est faite et les hausses, immédiatement rendues, sont déjà à peu près pleines. M. Vuadens manie ses abeilles avec beaucoup de calme, en apiculteur consommé et expérimenté ; nous nous contentons de le suivre et de l'écouter. Les ruches sont bien tenues, fréquemment visitées, propres, avec des rayons très réguliers. La pièce qui sert de laboratoire pourrait être présentée comme un modèle du genre ; elle est grande, bien éclairée et contient un matériel complet et bien entretenu, une belle provision de cire et de rayons ainsi qu'une assez grande quantité de bidons pleins d'un beau et bon miel, un peu foncé. Les notes sont nombreuses pour chaque ruche, la comptabilité en ordre.

Il lui est donné :

Populations	10	Habitations	8	Miel	9
Bâtisses	9	Propreté	9	Cire	10
Reines, couvain	9	Matériel	10	Notes, comptabilité	9
Provisions	10	Manière d'opérer	9	Ensemble	9

Total : 111 points.

(Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie, médaille de la Fédération et 20 fr. en espèces.)

## LE SUCRE ET LES ABEILLES

M. Roland Macquinghen a donné, je le crois, l'éveil d'un danger réel d'employer le sucre à tort et à travers, mais je ne pense pas que ce corps, recherché des abeilles et que leur instinct leur ferait sans doute délaissier, si vraiment il était nocif pour elles, soit coupable de tous les maux cités par l'auteur.

La pratique se dresse parfois contre la théorie, et, dans cette question, je ne sache pas qu'un nombre très grand d'apiculteurs s'en soient mal trouvés d'employer le sucre.

J'approuve par contre son dire, ce qui d'ailleurs est élémentaire, que le miel est bien supérieur au sucre comme aliment des abeilles et du couvain.

Avoir de bonnes reines, prendre peu ou pas de miel dans le corps de ruche, laisser la toile peinte pendant l'hiver, m'enlève tout souci d'hivernage. Aux premiers beaux jours exciter les abeilles à faire leurs premières armes sur quelques saules marsault et des plantes de buis ménagés dans le voisinage du rucher, et, dans un endroit abrité, un vase d'eau avec de la mousse, est, la plupart du temps, suffisant pour mettre la ponte en activité. Une fois celle-ci commencée, si l'espace et les provisions sont suffisantes, le développement de la colonie se fait régulièrement.

Je ne visite mes trois ruches, quand le temps le permet, que sommairement, pour me rendre compte de leurs provisions. Quand les butineuses sont actives, n'hésitent pas à l'entrée de la ruche, charrient du pollen et de l'eau, c'est que tout va bien à la maison. Une visite complète est alors plutôt nuisible qu'utile.

Je suis un nouveau membre de la Société romande, mais un vieil apiculteur, trouvant beaucoup de plaisir à observer ses abeilles. Je n'aspire pas à une grande production, mais seulement à pouvoir entoupiner (excusez le néologisme) une certaine provision de miel, aliment et gourmandise si hygiénique.

Nyon, le 3 mars 1919.

*Henri Borel, vétérinaire.*

Cette première réponse sera suivie de plusieurs autres ; nous prions leurs auteurs de prendre patience. Chacun son tour !

## LES GRATTE-CIEL

Les Américains ont baptisé les maisons qui ont à New-York et à Chicago 10, 12 et jusqu'à 20 étages du nom de gratte-ciel.

Les sources mellifères du Nouveau-Monde sont dans certains parages presque inépuisables et durent ininterrompues pendant trois et même cinq mois, de sorte que l'heureux apiculteur ajoute hausse sur hausse jusqu'à la hauteur qui dépasse souvent la taille d'un homme, et quoique ces échafaudages n'égalent pas en élévation les édifices de la grande capitale, les apiculteurs les ont nommés, dans le transport de leur joie et sans doute aussi un peu par hyperbole, je pense, des gratte-ciel. Les derniers numéros de l'*American Bee Journal* et du *Gleanings* offrent plusieurs illustrations de ces ruches monstres se dressant tantôt fièrement comme une colonne dorique, tantôt légèrement penchées comme la tour de Pise et étayées par une

barre de fer ou une grosse poutre. J'ai sous mes yeux une gravure d'une ruche (*Gleanings*, janvier 1919), surmontée de 3 hausses doubles et de 5 hausses ordinaires. (Nos confrères d'outre-mer emploient volontiers des hausses doubles, c'est-à-dire des hausses contenant des cadres de mêmes dimensions que ceux de la chambre à couvain.) La même colonie a rempli encore 2 hausses doubles qui ne figurent pas sur la photographie servant de cliché pour le journal. La récolte totale de cette ruche était de 400 livres et se traduirait pour nous par 8 hausses de 13 cadres D. T. ou 9 hausses de 11 cadres D. T., ou encore 10 hausses de D. M.

Les Américains font l'extraction de leurs récoltes en plusieurs fois pour séparer les différents types de miel, mais quand la miellée marche plus vite que le travail des opérateurs, ils empilent simplement les hausses les unes sur les autres, et attendent nécessairement que le flux du nectar s'arrête. Dans ces conditions, il arrive que les piles de hausses forment sur le corps de la ruche de vrais gratte-ciel.

Comment nos confrères d'Amérique font-ils pour ajouter les hausses vides ? Remplacent-ils la première hausse quasi pleine par une vide pour remettre ensuite la hausse remplie sur la vide comme nous le pratiquons généralement chez nous, ou posent-ils simplement une hausse vide sur celles qui sont déjà remplies ? J'ai appris tout récemment qu'ils posent tout bonnement les hausses vides sur les autres, c'est-à-dire qu'ils ne les intercalent pas. En effet, ce serait une besogne bien fastidieuse et qui réclamerait la force d'un Hercule si l'on voulait donner une cinquième ou sixième hausse en l'intercalant. Si j'ai parlé aujourd'hui des ruches gratte-ciel américaines, ce n'est certes pas pour « épater le bon bourgeois » du vieux monde, mais c'est bien plutôt pour donner un peu tardivement, il est vrai, mon avis dans la question qui a été soulevée il y a quelque temps dans les colonnes de notre *Bulletin*, savoir : faut-il intercaler la hausse vide ou la poser simplement sur la hausse déjà pleine ? Les Américains, souvent nos maîtres dans la pratique, adhèrent à la méthode simpliste, ils s'en trouvent bien ; leurs phénoménales récoltes le prouvent et ils nous expliquent que ce n'est pas une perte de temps pour les abeilles de monter le miel du corps de la ruche jusqu'au neuvième ou dixième étage, car les butineuses déposent, nous disent-ils, leur fardeau immédiatement en rentrant au domicile et elles retournent incontinent aux champs, tandis que les jeunes abeilles emmagasinent la marchandise fraîche en pétrissant le pollen dans les cellules qui font ceinture autour du couvain et en transportant le miel, au fur et à mesure qu'il mûrit, dans les hausses vides ; elles peuvent s'acquitter de leur travail en se promenant jour et nuit du bas en haut et du haut en bas dans leur palais, au lieu d'élaborer et d'admi-

nistrer seulement la bouillie à la progéniture au berceau ou de se ballader par les rues parfumées.

L'aurore de la nouvelle saison se lèvera bientôt à l'horizon et les apiculteurs rêvent déjà de fleurs, du soleil doré, du bourdonnement des abeilles et du nectar odorant. Si nos espérances : deux hausses pleines sur chaque ruche, se réalisent, nous abandonnerons volontiers aux veinards américains les « gratte-ciel ».

*J. Keller.*

---

## RÉPONSE A LA QUESTION DE M. G. CORTHAY

*Page 51 du n° de février 1919.*

---

Si j'avais à songer à des plantations d'arbres à faire en vue d'une utilité apicole, je mettrais dans mon projet de parc une allée de noisetiers, à cause de leurs fleurs très précoces ; un encadrement de hauts et grands arbres comme les châtaigniers, les tilleuls, les planes, les marronniers, protégeant dans des quadrilatères d'autres essences, à fruits appréciés, spécialement des cerisiers, des pommiers, des poiriers. Je placerais dans les lieux bien exposés au soleil des robiniers faux acacias aux belles grappes d'or ; j'aurais des chemins bordés de saules aux fleurs devançant les feuilles. Et quand il n'y aurait qu'à dire, pourquoi n'essaierai-je pas dans un climat bien chaud l'eucalyptus, l'arbre de judée. J'ignore où le tulipier qui donne tant de miel pourrait réussir chez nous ; je le tiens pour une espèce exotique dont les essais d'acclimatation n'ont pas encore été tentés.

*E. Steiner.*

---

## CAMBRIOLEUR AMATEUR DE MIEL

Aujourd'hui, 2 mars, en examinant les sorties de mes abeilles, je m'aperçois qu'une colonie tachait la neige de ses déjections. Intrigué, je soulève un peu le toit et à mon grand désappointement je trouve coussin et planchettes sens dessus-dessous. Plus de doute, la ruche a été cambriolée et cela depuis fin octobre ; un cadre manque, le cinquième, et à la place laissée vide un tas de cadavres et déjections que les deux mains n'auraient pu contenir. Trois bâtisses d'environ 20 cm. de long pendaient sous le coussin et quelques milliers d'avettes s'y suspendaient désespérément.

La saison n'est pas encore assez avancée pour faire des manipulations dans les ruches mais vu le cas urgent il n'est pas possible

d'hésiter. Soulever la ruche, nettoyer le plateau, resserrer les cadres dont les provisions ne manquent pas, heureusement, et refermer, ce fut l'affaire d'un instant.

Pendant l'opération les abeilles atteintes évidemment de dysenterie se posaient sur les mains et les habits et laissaient des marques très prononcées de leur passage.

Je suppose que la maladie provient pour une bonne part du désordre survenu avant la mauvaise saison ; malgré cela la population est encore forte et j'ai tout lieu de la croire hors de danger, d'autant plus que j'ai pu apercevoir une petite plaque de couvain operculé sur la face du cadre à côté de celui qui a été enlevé.

Quoique la dysenterie ne soit pas une maladie très grave, je me propose, conformément à ce que j'ai lu, d'étendre sur les rayons des bords de la ruche malade, des bandes de drap imprégnées d'une faible solution d'acide formique.

Conclusion : Avec de l'ordre et du savoir faire on évite le pillage dans les ruchers, mais pour des cas de pillage comme celui-ci, une bonne volée sur le fait et une forte amende seraient bien en place.

*Grisel.*

(*Réd.*) — Nous étudions la question de l'assurance contre le vol et contre les accidents extraordinaires au rucher.

---

### DONS REÇUS

---

*Don national* : Ariste Chapuis, Bonfol, 1 fr. 50.

*Bibliothèque* : J. Bourquin, Avenches, 5 fr.

*Asile de la Motte* : H. Dovat, Palézieux, 3 fr. — H. Pochon, Denezey, 2 fr. — H. Blanc, Prilly, 5 fr. — F. Wittwer, Sierre, 5 fr. — G. Potterat, Niédens, 3 fr. — J. Bourquin, Avenches, 5 fr. — Ch. Mermod, Apples, 2 fr. — A. Bataillard, instit., St-Saphorin s. Morges, 5 fr. — Section Côte neuchâteloise, 30 fr. — Anonyme, Daillens, 2 fr.

---

**On cherche à acheter d'occasion**

**quelques ruches Dadant-Blatt**

*S'adresser à M. Charles Wüthrich, Liesberg (Jura).* 23154